

ECHAFAUDAGE ET TRAVAIL EN HAUTEUR**FC 05 R430 Travail en hauteur - Harnais sur site non équipé****Cible**

Travailleur amené à utiliser un harnais et des systèmes antichute, même de manière ponctuelle pour des accès et travaux en hauteur sur site non équipé.

**Expérience**

- Débutant
- Expérimenté
- Confirmé

**Durée**

14 h de formation

**Participant : 8**

Maximum par session de formation

**Tarif et inscription**

07 81 42 50 60

contact@forma-conseil.com

Infos : forma-conseil.com

Réponse à vos demandes d'information sous 48h

**Accessibilités**

Accessible aux personnes en situation de handicap.

Sécurisez votre parcours de formation en contactant nos référents handicaps.

**Réglementation**

Décret 2004/924 du 1 Septembre 2004. Il n'y a plus de limite de hauteur, un opérateur se doit de travailler en sécurité à partir du moment où celui-ci s'élève.

L'article R.4323-58 du code du travail précise dans son dernier alinéa : « Lorsque des dispositifs de protection collective ne peuvent être mis en œuvre, la protection des travailleurs doit être assurée au moyen d'un système d'arrêt de chute approprié ne permettant pas une chute libre de plus d'un mètre ou limitant dans les mêmes conditions les effets d'une chute de plus grande hauteur. »

**Objectifs**

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation du harnais et des systèmes anti-chutes.
- Evoluer en toute sécurité pour tous les travaux et accès en hauteur sur sites équipés (avec ancrages, lignes de vie).
- Evoluer en toute sécurité pour tous les travaux et accès en hauteur sur sites non équipés – création de point d'ancrage, lignes de vie, main courante).

**Pré-requis**

- Présenter les aptitudes médicales requises.
- Maîtrise de la langue française.
- Être âgé de 18 ans minimum.
- Chaque stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adaptée, de chaussures de sécurité, gants, casques avec jugulaire, harnais avec vérification en cours de validité.

**Programme****Théorie**

- Sensibilisation aux chutes de hauteur.
- Textes réglementaires européens et nationaux.
- Droits et devoirs employeurs/employés.
- La protection collective.
- La protection individuelle (Normes/obligations).

ECHAFAUDAGE ET TRAVAIL EN HAUTEUR**FC 05 R430 Travail en hauteur - Harnais sur site non équipé****Programme**

- Force choc / facteur de chute / tirant d'air.

Test théorique sous forme de QCM**Pratique**

- Choisir et vérifier ses EPI en fonction de la situation de travail.
- Régler son harnais.
- Test de suspension.
- Choisir les ancrages adaptés pour se sécuriser.
- Se déplacer sur une ligne de vie horizontale et / ou verticale.
- Analyser les risques sur les moyens d'accès et son poste de travail en hauteur.
- Créer des points d'ancrages provisoires.
- Créer une ligne de vie provisoire et/ou une main courante en corde.
- Utiliser un antichute mobile.
- Utiliser un antichute à rappel automatique.
- Utiliser des longes doubles.
- Sensibilisation à l'évacuation d'une personne suspendue.

Tests pratiques selon la complexité des équipements et des critères établis.**Méthode d'animation**

- Questionnaires – tests
- Études de cas
- Mises en situation pratique
- Échanges de pratiques
- Retours d'expérience
- Vidéos

Plan personnel de progrès

- Individualisé pour chaque stagiaire.
- Évaluation des compétences avant et après la formation.

Formateur

- Qualifié et expérimenté.
- Homme métier.
- Pédagogue confirmé.

**Infrastructure**

- Salle équipée pour la théorie.
- Pour la formation pratique :
 - Harnais.
 - Vérification périodique valide.
 - Une aire d'évolution avec les matériels associés.

**Evaluation et validation**

- QCM portant sur les acquis.
- Tests pratiques sur la mise en œuvre de l'échafaudage.
- Certificat de réalisation et avis après formation.

Accompagnement personnalisé

- Débrief de la formation.
- Évaluation à chaud individuelle.
- Rapport de formation détaillé aux encadrants du stagiaire.
- Préconisations pour les prochaines actions de formation.
- Support de formation.